

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE  
D'OLORON SAINTE-MARIE – PYRENEES-ATLANTIQUES**

❧❧❧

**SÉANCE DU 12 DECEMBRE 2018**

❧❧❧

**Etaient présents :**

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, M. Pierre SERENA,  
M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT,  
M. Clément SERVAT, Adjoints,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Mme Aracéli ETCHENIQUE,  
M. André LABARTHE, M. Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,  
M. André VIGNOT, Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, M. Philippe CIER,  
M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT,  
M. Robert BAREILLE, M. Jean-Pierre ARANJO, M. Patrick MAILLET,  
Conseillers Municipaux.

**Etaient représentés :**

Mme Maylis DEL PIANTA donne pouvoir à Mme LE MOIGNIC-GOUSSIES Leïla.  
Mme Dominique FOIX donne pouvoir à M. Clément SERVAT.  
M. Didier CASTERES donne pouvoir à Mme Maïté POTIN.  
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Mme Henriette BONNET.  
M. Jacques NAYA donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.  
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à M. Pierre SERENA.  
Mme Ing-On TORCAL donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.  
Mme Aurélie GIRAUDON donne pouvoir à M. Robert BAREILLE.  
Mme Anne BARBET donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT.

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 33

Monsieur André VIGNOT a été désigné Secrétaire de séance.

❧❧❧

**49 - REGIE DE L'EAU POTABLE : DEGREVEMENTS 2018**

Sur rapport de Monsieur le Maire,

Après avis du Conseil d'Exploitation du 19 novembre 2018,

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

- **PREND ACTE** des dégrèvements qui ont été accordés pour l'année 2018 sur des factures d'eau potable en raison de surconsommations liées à des dysfonctionnements avérés sur les installations privées.

Numéro	Abonné	Adresse	Consommation initiale	Consommation dégréevée	Montant dégrèvement	Cause
1	GAZO Daniel	46 bis avenue du 14 Juillet	341	129	290,44 €	Fuite à la chaudière
2	GARCIA Jean-Manuel	9 rue du Tumulus	207	52	212,35 €	Fuite à la baignoire
3	LOUSTAUNOU Laurent	9 rue Frédéric Mistral	169	150	26,03 €	Fuite après compteur
4	BERGES André	18 rue du 11 Novembre	304	52	345,24 €	Fuite aux toilettes
5	AUTO ECOLE BACQUE	Boulevard des Pyrénées	37	22	20,55 €	Fuite conduite d'eau
6	DURI Danielle et Nicole	17 avenue du Corps Franc Pommès	306	137	231,53 €	Fuite après compteur
7	VILCHES Manuel	5 chemin Paralé	343	136	283,59 €	Fuite tuyau extérieur
8	JEMPF Sébastien	11 rue Ampère	394	180	293,18 €	Fuite après compteur
9	CHARONT Marie-Christine	18 rue de la Cathédrale	560	497	86,31 €	Fuite aux toilettes
10	ESPELUSE Carmen	29 rue de Sègues	69	44	34,25 €	Fuite aux toilettes
11	BERTIN Didier	10 rue Albert Camus	236	38	271,26 €	Fuite aux toilettes
12	COUDEU Jean-Marc	16 avenue St Cricq	51	32	26,03 €	Fuite jardin
13	ESCUER Patrick	16 place Georges Clémenceau	532	104	586,36 €	Fuite à la chaudière
14	BARADÉ Jean	43 boulevard François Mitterrand	57	33	32,88 €	Fuite dans le jardin
15	CRASPAIL Francis	783 chemin de Rouechou	562	278	389,08 €	Fuite au compteur
16	AMADOU Germaine	2 bis rue Jéliotte	490	208	386,34 €	Fuite baignoire d'un appartement
17	MAGNAN Raymond	34 rue Auguste Peyré	51	24	36,99 €	Fuite à la chaudière

**TOTAL 3 552,41 €**

Pas de procédure WARSMANN (applicable dans le cas de « consommations d'eau anormales » d'au moins deux fois le niveau de consommation moyen de l'abonné (exclusivement fuite sur canalisation intérieure).

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, le dit jour 12 décembre 2018.  
Suivent les signatures.-

Le Maire,

  
**Hervé LUCBÉREILH**



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 18/12/2018
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/12/2018